APRÈS LE 2e SIT-IN DES PRATICIENS

L'option de la grève n'est pas exclue

Pari tenu pour le SNPSP. Le second rassemblement des médecins généralistes a drainé beaucoup de praticiens jeudi devant le Palais du gouvernement. Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) n'exclut pas de renouer avec la grève. La décision sera prise mardi prochain à l'issue d'un conseil national extraordinaire.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Ils étaient nombreux à avoir répondu à l'appel de leur syndicat. Les praticiens ont tenu par leur présence devant le Palais du gouvernement à dire toute leur détermination à faire aboutir leurs revendications.

Le dispositif policier déployé pour les dissuader n'a pas empêché les praticiens de se rassembler. Une action qui s'inscrit en droite ligne des récentes décisions du conseil national du syndicat. La contestation ira crescendo. Il n'est pas exclu que les praticiens débrayent à nouveau. C'est une option qui a été la plus débattue lors des assemblées générales tenues dans les 32 wilayas où est représenté le SNPSP.

Mardi prochain lors du conseil national extraordinaire, les membres du SNPSP devront trancher et se mettre d'accord sur un calendrier. En attendant, le SNPSP coordonne avec le syndicat des praticiens spécialistes. Les deux syndicats sont d'accord sur la plateforme de revendications qui leur est commune et il ne serait pas exclu que l'option de la grève soit décidée par les deux entités syndicales. Le Dr Lyès Merabet, président du SNPSP, s'insurgeait hier contre l'attitude affichée par le ministre de tutelle. Il se dit outré par les dernières déclarations de Djamel Ould-Abbès qui affirmait que son département considérait que les revendications des praticiens ne le concernaient plus.

«C'est un revirement extraordinaire. Le ministre ne trouve plus les mots pour nous répondre. Il s'est soustrait du problème en affirmant qu'il fallait chercher des solutions ailleurs. Il a fait ces déclarations après avoir pris des engagements pour prendre en charge les revendications des praticiens. Nous avons des P-V de réunions qui attestent du travail qui avait été effectué dans le cadre de la commission», dit-il.

Le Dr Merabet ne comprend, en effet, pas comment un ministère de tutelle puisse de la sorte se dérober en renvoyant la balle à d'autres parties alors qu'un processus avait été bel et bien engagé. Devant une telle impasse et résolument décidé à obtenir l'abrogation du décret exécutif 09-393 portant statut particulier, le SNPSP ne compte pas s'en arrêter là.

Des actions de protestation d'envergure risquent de paralyser une fois de plus le secteur de la santé.

N. I.

SÉCURITÉ SOCIALE

Le nombre des accidents de travail reste stable, selon Tayeb Louh

L'Inspection du travail a effectué plus de 140 500 visites d'inspection en 2010, dont la moitié fut consacrée au seul volet de la prévention des risques professionnels, a indiqué Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, jeudi dernier, lors de la commémoration de la Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail.

L'Inspection a ainsi dressé plus de 56 734 procès-verbaux pour différentes infractions liées notamment au non-respect des règles des conditions générales de travail, à l'absence de médecine du travail, des commissions et des services d'hygiène et de sécurité. De même, le ministre a affirmé que les opérations de contrôle ont permis, d'une part, de relever des «aspects positifs», comme l'installation de 6 111 instances internes d'hygiène et de sécurité, dont des commissions paritaires d'entreprises et d'unités de production et, d'autre part, de recenser l'affiliation de 20 933 entreprises à la médecine du travail.

M. Louh a également souligné l'apport de l'instance de prévention des risques professionnels dans les activités du BTPH, structure dont «seuls les pays développés disposent», selon lui. Cette instance a pour objectif, a-t-il précisé, d'améliorer les conditions de travail et de prévention des risques dans les secteurs concernés, à savoir le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique. Elle a effectué en 2010 15 457 visites dans des entreprises et ateliers. Idem pour la Cacobath, a ajouté le ministre, qui note que c'est là une fierté de notre système de sécurité sociale.

Sur un autre plan, il a affirmé que le nombre de salariés non-déclarés à la sécurité sociale reste «minime». «Le taux de non-déclaration des salariés à la sécurité sociale n'est pas très élevé, il est minime même», a-t-il dit. Et d'estimer à hauteur de 5 millions le nombre de salariés déclarés, «selon les derniers chiffres rendus publics par l'Office national des statistiques». Selon le ministre, «la non-déclaration des travailleurs est liée à l'économie informelle et non pas aux entreprises établies, ayant un registre du commerce». Il convient, enfin, de signaler que la Sécurité sociale a transféré 13 milliards de dinars en 2010 à titre de couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité social a souligné, dans ce sens, que comparativement aux exercices précédents, les dépenses en matière d'accidents de travail et de maladies professionnelles n'ont pas augmenté.

«Le nombre des accidents de travail et maladies professionnelles est stable, justement grâce à la politique nationale de prévention», a-t-il fait savoir.

L. H.

RÉALISATION DE 2 MILLIONS DE LOGEMENTS

Les entreprises nationales prêtes, mais la main-d'œuvre ?

Les entreprises du bâtiment, notamment celles affiliées à l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), sont prêtes à relever le défi de la réalisation de deux millions de logements. Néanmoins, la main-d'œuvre nationale risque d'être insuffisante, voire introuvable.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Les augures économiques semblent bons pour l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) qui célébrera le 18 juin prochain le 8e anniversaire de sa création et qui devrait s'élargir à quelque 1 700 entreprises adhérentes. Pour cette association dont le bureau national s'est réuni jeudi dernier, le plan de charges à l'horizon 2014 est annoncé rempli en matière de construction de logements. Ainsi, sur les 750 entreprises membres actuellement de l'AGEA, 150 à 200 entreprises sont prêtes à livrer entre 1 000 et 2 000 logements chacune. Soit 200 000 logements livrables sur les deux millions de logements programmés dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014. Un défi que l'AGEA est prête à relever, selon son président Mouloud Kheloufi. Dans la mesure où, selon ce dernier, l'environnement commence à s'améliorer, l'Etat change de vision vis-à-vis des entreprises nationales et un partenariat a été lancé entre plusieurs départements ministériels et l'AGEA. Ainsi, le ministère de l'Energie et des Mines affiche, selon M. Kheloufi, sa disponibilité à faciliter l'approvisionnement en agrégats et l'octroi d'autorisations d'exploitation. A ce propos, le président de l'AGEA note que le problème des matériaux de construction diminue d'acuité, même si la spéculation perdure, l'assainissement du marché ainsi que l'actualisation des indices des prix restent incontournables. De même, les entreprises du BTP pourront bénéficier du programme de mise à niveau, lancé sous l'égide du ministère de l'Industrie et de la PME et en cours de démarrage. Concernant le département de l'habitat et de l'urbanisme, l'on relève la disponibilité à régler les problèmes en suspens. En d'autres termes, les entreprises du bâtiment s'engagent pour la réalisation du programme quinquennal, en termes de qualité notamment. Cela même si l'on privilégie, au sein de l'AGEA, la formule du LSP qui «a réussi», note Mouloud Kheloufi qui suggère de reconduire cette formule en mettant en place un système de contrôle au niveau local. Cela même si l'outil de production ne correspond pas, parfois, aux attentes en termes de qualification et que «la justice fiscale» fasse défaut, dira Mouloud Kheloufi qui appelle à développer une «politique fiscale saine». Pour autant, la principale contrainte concerne la disponibilité de la main-d'œuvre nationale. Celle-ci risque d'être insuffisante pour concrétiser l'objectif présidentiel, sachant que l'effectif nécessaire dépasse largement l'effectif disponible actuellement.

A raison d'un minimum de trois ouvriers par logement, l'effectif nécessaire est estimé à 6 millions d'ouvriers, sans prendre en compte les autres sous-traitants. Or, l'on ne dispose même pas du tiers de ce nombre, outre l'absence d'ouvriers qualifiés, de formation spécifique dans les chantiers, au-delà des questions de motivation et de rémunération. En ce sens, l'on estime que l'Etat doit jouer son rôle, trouver des solutions dont l'importation régulée.

C. B.

HOMMAGE À NOTRE SŒUR NADIA SEGHIR MOKHTAR

En te saluant pour la dernière fois, en ce matin du vendredi 22 avril, dans ton modeste logement de la cité du 8-Mai-45 au Gué-de-Constantine, nous étions en même temps très tristes et secrètement taraudées par l'ingratitude des ministres des Moudjahidine (qui se réclament tous de la «légitimité historique révolutionnaire»), à ton égard, en dépit de ton engagement total pour l'indépendance nationale auprès de tes compagnons de l'OS (Organisation spéciale de la Fédération de France 1954/1962). Mais justement, la modestie de ton logement et le quartier populaire de Gué-de-Constantine, qui t'a adoptée et que tu as quittés pour rejoindre ta dernière demeure, te font honneur ! Tu as lutté pour la victoire du peuple opprimé contre l'arbitraire et l'exploitation du colonialisme et tu es restée fidèle à ton idéal.

A Lyon puis à Marseille, tu as été une des chevilles ouvrières de la lutte de libération nationale. Infatigable, assurant avec audace, dans la discrétion de la clandestinité, les missions les plus diverses. Tu as été un pilier de l'organisation du «second front» du FLN, l'été 58, qui s'est illustré avec éclat dans les Bouches-du-Rhône, notamment avec les attentats contre les réserves pétrolières et les raffineries du Mourepiane, de Lavéra, contre la cargo «le Président de Cazalet» et celui

de la préfecture de Marseille pour lequel c'est toi qui as remis la bombe à notre sœur «Nenette» Idjeri qui l'a déposée en respectant la consigne d'épargner les civils. Après ton arrestation l'automne 58, ton comportement face à la police française a été exemplaire. Tu as tenu tête sans fléchir aux interrogatoires «musclés» et aux confrontations organisées pour te faire parler.

En prison aux Beaumettes, dans le quartier des femmes, tu as partagé la détention avec Zineb, Halima, Annette, militantes de la Fédération de France, et Tassadit Tissira, épouse Ighilahriz, Louisa Ighilahriz sa fille, Djamila Bouazza, Djamila Abbas, Blanche Moine, Jacqueline Guerroudj, Djamila Bouhired, Eliette Iou, Latéfa et toutes les autres transférées de prison d'Algérie, ou arrêtées en France. Ta forte personnalité, ton intelligence, ton dynamisme et ta gaieté au quotidien ont forcé leur respect, comme en témoigne ta codétenue, Annette Roger Beaumanoir, dans son récit-témoignage *Le feu de la mémoire* : «Nadia était la leadere».

Tandis que Abderrahmane Cherif Meziane, «Allaoua» dans la clandestinité que vous avez partagée lors de la réalisation des actions dans les Bouches-du-Rhône, a écrit : «Nadia, toute de courage et d'abnégation.»

Après l'indépendance, rentrée en Algérie, à l'instar des innombrables sœurs de combat, tu n'as cherché ni les honneurs ni les privilèges. Un terrible accident de voiture a emporté ton jeune époux. Gravement blessée, tu as eu depuis de grandes difficultés pour marcher, toi qui étais si vigoureuse et si dynamique ! Veuve, mère de famille, tu as connu l'indifférence ou la surdité des instances publiques qui auraient dû se pencher sur ta condition et mieux t'aider. Plus tard, la maladie s'est ajoutée à tes difficultés mais tu ne t'es jamais laissée aller, combattante toujours, fière, digne, sans concession ni compromission, il faut le souligner aujourd'hui. En 1987, enfin, grâce à Meziane Cherif, alors wali d'Alger, tu obtiens ce F3 dans lequel tu as fini tes jours.

Très chère Nadia, grâce à des femmes comme toi, patriotes, résolues, courageuses, inventives, fières, efficaces, l'Algérie a triomphé de la puissance coloniale. Même si l'histoire officielle telle qu'enseignée à nos enfants et petits-enfants a largement occulté notre participation aux côtés de nos frères, dans ce combat révolutionnaire qui a marqué le XXe siècle, la vérité est là.

Périodiquement, la mort nous révèle à la mémoire des générations montantes. Gloire à toi et à toutes les combattantes sur tous les fronts de notre guerre.

Nous avons une pensée affectueuse pour tes enfants et tes petits-enfants ; nous leur présentons nos sincères et fraternelles condoléances.

Tes sœurs de combat : Yamina Idjeri-Amoura («Nenette»), Louisa Ighilahriz, Mimi Maâziz, Akila Ouared, Salima Sahraoui-Bouaziz, Louisa Maâcha, Yamina et Rabéa Benguedih...